

Ville de Pons : le maire dhimmi Jacky Botton, veut faire taire Stanislas Czerwinski



Jacky Botton, maire de Pons, l'homme qui a arraché le micro de Stanislas Czerwinski, lors d'un rassemblement en hommage à Samuel Paty, sur la défense de la liberté d'expression : une bonne tête de dhimmi, qui milite pour le retour du délit de blasphème.

A-t-on encore le droit, en France, de critiquer une religion ? A-t-on encore le droit de critiquer la Bible, la Thora, ou le Coran ? Pas si sûr.

Le 21 octobre, monsieur **Stanislas Czerwinski**, élu municipal de **Pons**, en Charente- Maritime, avait profité de l'hommage rendu à **Samuel Paty** pour se lancer dans une critique contre le Coran, qui selon lui justifie la violence contre les non-musulmans. Le journaliste Julien Fleury de Radio France Bleu qui sévit sur la Rochelle nous suggère, mine de rien, innocemment, en utilisant le mot « diatribe », que ce n'est pas vraiment possible. Tout est dans le vocabulaire.

Diatribes veut dire *critique violente* ! Si on creuse : *La*

diatribe est un genre littéraire antique, pratiqué notamment par les Cyniques et les Stoïciens. Il s'agit de dialogues à visée morale, qui prenaient souvent une forme polémique et violente : c'est cette dernière caractéristique qui explique l'évolution de l'usage du mot à l'époque moderne.

Si vous pensez que ce Julien Fleury ne sait pas ce qu'il dit, vous vous mettez le doigt dans l'œil. Par contre, il n'a sûrement jamais lu le Coran et ne sait manifestement pas la violence que cet ouvrage contient. Un livre téléporté par Dieu lui-même, sans avoir attendu **Star Trek**.



Dieu au centre et ses saints transmettant la parole magique à un Bédouin

« Une interprétation totalement erronée » nous dit l'association culturelle islamique de la Charente-Maritime, qui a décidé de porter plainte pour incitation à la haine. Bien sûr, les islamo-collabos de service – élus de Pons, dont le maire – ont, eux-aussi, porté plainte. Ce n'est pas le courage qui les étouffe. Un homme est décapité dans la rue, ils sortent les bougies et les fleurs mais ne vont pas jusqu'à dire que le tueur l'a fait au nom de l'islam et du Coran. Ces braves moutons élus ajoutent leurs bêlements aux hurlements des loups islamiques. Le terrorisme a de beaux jours devant lui avec des élus de cette trempe de nougat.

Que disait cet élu ? « *Tous ceux qui tuent au nom d'Allah, assène Stanislas Czerwinski, ne sont pas des fous, ce sont des bons musulmans selon le Coran.* »



***Chevalier Polonais lors de la bataille de Vienne
contre les envahisseurs Ottomans***

Alors oui, cela paraît exagéré au premier abord, mais que dit le Coran dans sa mouture officielle, vendue et validée par la Mosquée de Paris ?

Dans la **Sourate 2 verset 191** : *Et tuez-les, où que vous les rencontriez ; et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre. Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. S'ils vous y combattent, tuez-les donc. Telle est la rétribution des mécréants.*

Nous savons que tous les musulmans ne sont pas « *décapiteurs* », des terroristes, mais nous savons aussi que tous les terroristes sont des musulmans !

Dans ce Coran dont parle cet élu, il y a bien des sourates et des versets qui sont d'une violence certaine. D'aucuns me répondront que la Bible est emplie d'écrits d'une rare violence. Il y a même la destruction de Sodome et Gomorrhe, villes jugées par Dieu s'étant écartées du droit chemin puisque, selon la légende, les habitants ne trouvaient pas « l'anus » si « horribilis » que ça.

La différence essentielle, rédhibitoire est que le Coran serait le dernier livre révélé pour corriger les déviations que les juifs et les chrétiens ont fait de leur croyance. Plus important, Mahomet serait le dernier des prophètes, et donc le seul affirmant la loi de Dieu, c'est-à-dire le droit de faire la guerre, d'avoir des femmes esclaves, de piller, de tuer, etc.

Cette loi de Dieu n'a rien de bien sympathique pour ceux qui pensent que la raison est primordiale, que la liberté religieuse est naturelle, que le droit de croire ou non relève de la liberté religieuse et même que l'humanité n'est pas obligée de croire en un dieu.

Il semble bien que l'islam ne soit pas en parfait accord avec ces principes puisqu'il dit dans sa **sourate 2 verset 193** : *Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association (les chrétiens) et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes.*

Il faut bien admettre, à la lecture de ces écrits, que quelque chose ne tourne pas rond ! Alors oui, les différents maires et élus des communes de France ne sont pas des experts, de fins connaisseurs de l'islam. Toutefois, ils ne peuvent pas ignorer que tous ces derniers meurtres depuis 2001 dans le monde, ou depuis 2011 à nos jours, de ces petites filles juives assassinées et ces militaires, en passant par le Bataclan, les criblages de balles sur de paisibles innocents en terrasses, les morts au Stade de France, les assassinés de Nice, etc., soit près de 300 morts rien qu'en France, n'ont pas été commandités par les adorateurs d'escargots.



Jacky Botton a une bonne tête de dhimmi

Que dit notre journaliste islamo-collabo ? *Émotion dans la foule. Le maire **Jacky Botton** reprend rapidement le micro. La foule et le maire étaient émus ? La foule qui était venue en hommage à Samuel Paty, décapité au nom de l'islam, aurait donc été encore plus émue par les paroles d'un élu qui voulait expliquer, justement, que cet assassinat trouvait sa justification dans le Coran pour le tueur islamiste.*

Le procureur de Saintes décide de classer l'affaire sans suite. Y a-t-il une incitation à la haine ? *« L'infraction est insuffisamment caractérisée » !*

L'association islamique n'est pas d'accord, elle dépose plainte directement auprès du procureur de La Rochelle, qui a confié le dossier à son confrère de Saintes. Sans doute pour tenter de se faire un peu d'argent auprès des tribunaux. Le préfet est également saisi. Décidément, la haine est à géométrie variable pour cette association islamique, puisqu'elle refuse d'expliquer en quoi les sourates suivantes ne sont pas des messages de haine.

Sourate 8 verset 7 : *» Allah cependant a voulu prouver la vérité de ses paroles, et exterminer jusqu'au dernier des infidèles. (juifs et chrétiens) »*

Sourate 8 verset 12 : *» Et ton Seigneur révéla aux anges : Je suis avec vous ; affermissez donc les croyants. Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous (décapitation) et frappez-les sur tous les bouts des doigts (mains coupées)*

Sourate 8 verset 17 : *« Vous ne les avez pas tués, c'est Allah qui les a tués.*

Le pire est cette décision des lâches et des dhimmis de la ville : les colistiers de Stanislas Czerwinski tiennent à faire savoir qu'ils se désolidarisent de leur collègue. Lors du prochain conseil municipal, ils demanderont à ne pas siéger à ses côtés.

Sans autre commentaire qu'un profond dégoût pour ces Français qui valent bien les collabos de 1940.

A contrario, on peut noter la plainte d'une ancienne élue de Colombes, **Gaëlle Moncomble** qui dénonce un véritable hallali numérique après un message appelant à la fermeture des mosquées qui ne condamneraient pas l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine. Un extrait de cet hallali : « *Faites-la taire, enchaînez-la, bâillonnez-la et si elle ne se tait toujours pas, ben lui couper la langue reste la meilleure solution...* » Tout en finesse. ([Source](#))

Un conseiller municipal du Parti socialiste, ex-député **Alexis Bachelay**, a répondu en reprochant à Gaëlle Moncomble de « *propager l'idée qu'une partie de la population serait automatiquement coupable ou complice* ». L'éternel « *padamalgame* » et autre « *cépaçalislam* ». Ces attitudes de lâches et d'islamo-gauchistes deviennent véritablement pénibles.

Gérard Brazon